

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
du Centre d'éducation des adultes du Goéland
tenue le 11 novembre 2019**

Étaient présents : Madame Louise Bergeron Madame Marie-Pier Dion
 Madame Annie Lévesque Madame Dominique Lafleur
 Madame France Lévesque Madame Erminia Merlo
 Monsieur Daniel Chiasson Monsieur Frédéric Larouche

Étaient absents : Myriam Fauvelle

1. Questions du public

Aucun public

2. Préambule

2.1 Accueil des membres

Madame Dominique Lafleur souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.2 Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h 13.

2.3 Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Erminia Merlo

Appuyée par Louise Bergeron

Résolution 1920-03

3. Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2019

Proposée par Louise Bergeron

Adoptée par Daniel Chiasson

Résolution 1920-04

4. Suivi au procès-verbal du 30 septembre 2019

Point 7 : Projet éducatif, rencontre de pavillons

Point 11 : Élections fédérales, un seul kiosque au 397 et aucun dans les autres pavillons

Point 11.2 : Demande d'accompagnement pour la fusion des 2 centres FGA, demande faite auprès de la direction générale.

5. Règles de conduite et mesures de sécurité

Les directrices adjointes font la relance auprès des élèves qui ont quitté la FGA.

Des exemples de moyen de motivation sont apportés : méritas, coup de cœur, carte de fidélité (Cs Lac-Saint-Jean)

Proposée par Louise Bergeron

Adoptée en majorité

6. Budget final 2018-2019

Explications données par la directrice, Dominique Lafleur.

Proposée par Marie-Pier Dion

Adoptée par Louise Bergeron

7. Programme d'études locaux

Code de cour Prior Learning à valider

8. Courrier

Aucun courrier

9. Nouvelles du CÉAG

9.1 Optimisation de la FGA

9.2 Projet Panda

10. Autres points

Aucun point

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 h 16.

Proposée par Frédéric Larouche

Adoptée par Daniel Chiasson

Marie-Pier Dion, présidente

Dominique Lafleur, directrice de centre